

LE SUICIDE

ROGER PEREZ

Nous assistons à ce qui apparaît être une recrudescence de suicides dans le monde. Cette désertion par le suicide est souvent conditionnée par l'ignorance de ceux qui des cas volontairement, à l'épreuve en se donnant la mort. C'est spirituellement une des fautes les plus graves qu'une âme incarnée puisse commettre. Excepté les suicides commis en état de folie ou de déséquilibre du suicidé, rien ne peut motiver son acte, cet attentat à la vie. Pour la majorité des suicidés, la souffrance pour laquelle ils se donnent la mort est précisément celle qui leur est donnée de subir, qu'eux-mêmes ont choisie délibérément et qu'ils désertent au moment où ils doivent l'endurer. En s'y soustrayant; ils font perdre à leur âme tout le bénéfice de leur incarnation pour leur évolution.

Certains, ayant commis une action qui les avilit devant leurs semblables, n'ont pas le courage de survivre au déshonneur qui en découle, ils ont honte et ne veulent pas porter le poids de la réprobation publique. Ils pensent se soustraire à l'opprobre qui désormais couvrira leur existence et ils essaient, en se réfugiant dans la mort, d'échapper à la vindicte qui sera la conséquence de leur acte délictueux. Une faute ne saurait être effacée par un suicide que seule une épreuve morale peut racheter.

D'autres se suicident pour échapper à un mal physique ou à un tourment moral, la faute est peut-être un peu moins grande. Le suicide qui pourrait paraître explicable est celui de l'athée dont le raisonnement est faussé : il juge que la vie ici-bas ne vaut pas la peine d'être vécue et qu'après la mort tout rentre dans le néant. Si l'athée convaincu existait, sa responsabilité serait

entière si sa détermination était prise pour échapper à une faute commise. On peut ajouter le mal de vivre de certains jeunes pour la plupart, qui cherchent par le suicide à supprimer les causes d'ennui ou de souffrances qu'ils prétendent subir sur la Terre. Ces raisonnements sont faussés à la base.

Si le suicidé a des croyances religieuses qui le renseignent sur le but de son incarnation terrestre et sur l'au-delà de la vie, il aggrave son cas car il comprend les conséquences de l'acte qu'il va commettre délibérément.

L'homme, d'ailleurs, a en lui-même l'intuition innée que le suicide est un acte répréhensible qui avilit la personnalité.

Chacun ressent vis-à-vis de ces malheureux une immense pitié et une grande miséricorde pour qu'ils puissent retrouver une valeur morale, car un homme est sans valeur s'il n'a pas en lui une haute dévotion à un idéal. «Heureux celui qui porte en lui un idéal et qui lui obéit » disait Louis Pasteur.

Les conditions d'arrivée dans l'au-delà de ces âmes sont pénibles en raison de la gravité de la faute commise.

«Les spirites savent qu'il existe au-dessus de nous un foyer supérieur d'où émanent de puissants courants de force et de vie qui animent tout l'univers. Ils savent cela et ils s'efforcent de mettre leur pensée, leur volonté, et par suite toutes les vibrations de leur être psychique en harmonie, en concordance, disons en harmonie, avec ces vibrations supérieures, car c'est là le moyen le plus pratique pour obtenir la protection, la collaboration, la communion

avec les entités supérieures, et par-là des enseignements, des révélations, des directives qui donnent une grande ampleur à leurs travaux, à leurs connaissances sur tous les grands problèmes. Ce que j'avance là, disait Léon Denis, est le résultat d'une pratique expérimentale de 50 années. Savoir vaut mieux que croire ; avec le Spiritisme a commencé l'ère de la connaissance dans laquelle est entrée l'humanité terrestre.»

Le Spiritisme démontre nettement par les faits, des vérités méconnues ou mal comprises ; il s'efforce de prouver l'éternelle justice divine, l'existence de l'âme, sa survivance au corps, son immortalité, les peines et les récompenses futures. Lorsqu'il est bien compris, l'amertume des chagrins de la vie s'en trouve adoucie, assuré qu'on est désormais qu'il est possible d'entrer en rapport avec ceux qui ont quitté la Terre et qui sont improprement appelés morts. L'assurance de notre immortalité individuelle en étant une conséquence, nous fait entrevoir la vie sous un autre jour et bien des énigmes se trouvent de ce fait résolues.

Toute la révélation spirite a été développée par Allan Kardec, elle est l'essentiel des enseignements communiqués aux hommes par les Esprits de par le monde.

C'est de là que nous tirons les conséquences et les répercussions toujours plus pénibles que les raisons qui ont déterminé et provoqué la décision du choix du suicide.

La réincarnation enseignée par les Esprits éclairés, nous explique que nous devons au cours de nos vies terrestres, accomplir une mission qui consiste essentiellement en une évolution morale qui n'a d'autre but que de permettre notre marche vers ce que nous appelons, pour la commodité du langage, la Divinité, Dieu ou Etre suprême.

Notre vie présente a donc été voulue par chacun et nos actions journalières serviront

de base à nos décisions pour le choix que nous aurons à faire lors de notre prochaine incarnation. Le Spiritisme, à plus d'un titre, nous fait donc connaître le monde invisible qui nous entoure et au milieu duquel nous vivons sans nous en douter, ainsi que les lois qui le régissent, ses rapports avec le monde visible, la nature et l'état des êtres qui l'habitent, et par suite la destinée de l'homme après la mort. C'est cette révélation, dans l'acception scientifique du mot, qui nous informe sur l'état des suicidés.

Le fait d'abrégé une vie humaine n'apporte qu'un surcroît de souffrances, en retardant son évolution qui doit irrévocablement se faire en franchissant les épreuves. Le suicide, nous disent les Esprits, ne fait que retarder la disparition de nos imperfections.

La souffrance que les Esprits des suicidés éprouvent lorsqu'ils retrouvent la vie spirituelle est décrite par eux-mêmes dans leurs communications au cours de réunions médiumniques, comme intolérable, insoutenable et pour certains comme infernale. Il faudra renaître et affronter de nouveau les mêmes épreuves, les mêmes difficultés et les résoudre. L'évolution est impérative et incontournable pour tous, nul ne peut stagner. Il faut au niveau qui est le nôtre, aller de l'avant ; Allan Kardec l'a d'ailleurs défini par cette citation :

«Naître, mourir, renaître encore et progresser sans cesse, telle est la loi.»

Pour trouver la cause réelle du suicide en général, il suffit de se rappeler l'enseignement des Esprits à cet égard. Ils nous apprennent que la chute des Esprits fut amenée par cette circonstance qu'ils avaient entrepris leur développement en pleine opposition aux avertissements de

leur conscience. Au lieu de faire précéder et guider leur développement intellectuel par leur développement moral, ils avaient complètement négligé celui-ci et par suite, s'étaient développés en eux l'égoïsme et l'orgueil, au lieu de l'amour et de l'humilité.

L'égoïsme de l'esprit se montre en ce sens que l'homme se regarde lui-même comme le centre du cercle dans lequel il vit ; il dirige son attention seulement sur ses propres intérêts, rapportant tout à lui-même, l'orgueil de l'esprit se montre en ceci, que l'homme veut s'élever au-dessus de ses semblables et pour y parvenir ne se fait aucun scrupule de violer leurs droits, de blesser leurs sentiments et de heurter leurs opinions.

La majeure partie des maux des esprits incarnés sur la Terre est due à leur égoïsme et à leur orgueil, et cependant, à mesure que ces esprits apprendront la pratique de l'amour et de l'humilité, ces maux diminueront pour faire successivement place à un état plus heureux. La cause réelle du suicide, comme de tous les autres égarements de l'homme est, conséquemment, l'imperfection de l'esprit dont la racine est dans son égoïsme et dans son orgueil.

Quand en 1815, Napoléon abdique et demande asile à l'Angleterre, comme au plus généreux de ses ennemis, les journaux répandirent le bruit que cet homme se tuerait plutôt que de se laisser transporter en exil, comme un bandit prisonnier. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur le personnage, il est exact de dire que la réponse de l'ex-empereur en cette circonstance fut celle-ci : «Non, non, je ne suis pas assez romain pour me tuer... Selon moi, le suicide est le plus abominable des crimes ; ma raison ne me fournit aucun argument sérieux qui puisse le justifier. C'est un délit, fils de la lâcheté. Comment un homme peut-il prétendre avoir du courage, lorsqu'il ne sait pas supporter les

revers de la fortune ? Le véritable héroïsme consiste à affronter les coups du sort, quelle que soit leur nature, il faut les défier et les combattre.»

SITUATION DES SUICIDES

**Extraits du « Ciel et l'enfer »
d'Allan Kardec**

Socrate disait : «L'âme se rappelant son passé est plus ou moins tourmentée par le désir d'y revenir. »

Nous, spirites, nous devons mettre nos frères incarnés au fait des conséquences graves qu'entraîne le suicide. Les personnes qui liront ces lignes seront émues de la souffrance que s'attirent ceux qui veulent se dérober à la peine du progrès. Parlons donc de ces malheureux, envisageons la situation qu'ils se créent ; arrêtons notre pensée sur le temps perdu par eux, car ils devront recommencer la lutte à laquelle ils ont voulu se soustraire. Pourquoi faut-il que des égarés tranchent leurs jours et apprennent trop tard ce qu'il en coûte d'attenter à sa vie

Pour acquérir les connaissances, il faut passer par le creuset des épreuves, c'est ce qui explique que dans cette longue suite d'existences nécessaires, il existe toujours des froissements de cœur, des événements douloureux et la faiblesse inhérente à l'organisation terrienne. Ces nécessités sont incontournables pour acquérir la science de la vie, pour en apprécier les effets du bien et du mal, afin d'assurer le progrès cherché dans l'ordre matériel et moral qui permet de supprimer la douleur, état des humanités en retard, c'est l'apprentissage de la sagesse et de l'amour.

Pour combattre un mal, il faut le connaître, il faut savoir l'état dans lequel se trouvent les êtres après la désincarnation volontaire. Ils sont dans un grand trouble ; les ténèbres les enveloppent, mais un sentiment de

sollicitude, l'appel d'un frère les éloigne de leur cadavre ; cet appel est pour eux comme un chemin qui s'éclaire, et ils le suivent instinctivement ; c'est le phare du salut dans leur nuit. Ils suivent ce rayon et on peut ainsi les amener auprès d'un groupe spirite confirmé dans ses aptitudes à traiter ces cas. Les Esprits-guides leur choisissent un médium afin qu'ils puissent se faire connaître. Quand le groupe des médiums leur envoie des fluides d'amour, des fluides bienfaisants de consolation et de tendre pitié, on les délivre plus vite de ce triste cauchemar, de ce sommeil de tourments, afin de les aider dans la réparation, car nulle puissance ne pourrait faire qu'ils ne réparassent point.

Puisque tous les êtres sont solidaires, pas un n'est condamné à une éternelle peine ; et, du reste, nul de nous ne peut dire que dans ses incarnations antérieures il n'ait été criminel ou ne se soit pas suicidé.

PREMIER CAS :

Il s'agit de deux suicidés, le mari et la femme, qui se sont manifestés en donnant des preuves d'identités, nommant la ville où ils étaient morts, etc. Personne ne les connaissait, seule une personne qui assistait à la réunion et qui était de passage, connaissait ce drame d'autant qu'elle était liée par une parenté avec ces malheureux. C'est la femme qui s'est exprimée :

«Merci, merci à vous qui m'avez envoyé vos effluves d'amour et de pitié, et qui avez bien voulu me recevoir parmi vous. (Elle veut parler de l'action des Esprits-guides qui se sont chargés de les éclairer en les guidant vers ce groupe spirite).

Ah ! qu'il est terrible le réveil dans l'immortalité pour qui cherche le néant ! Je me croyais pendue vivante ; j'avais sans cesse, comme dans un cauchemar affreux, la sensation de recommencer mon suicide, et je ne pouvais mourir !... J'avais froid, j'étais dans l'obscurité, des songes décevants et cruels me tourmentaient dans

un sommeil troublé dont je ne pouvais sortir !... J'aperçus enfin une âme de charité, une âme d'amour, dont la lumière était si vive que chacun de ses rayons pénétra mon cœur et éclaira ma triste nuit.

Je suis venue à vous et à la parente aimée qui me pleurait (la dame qui se trouvait dans la salle) et qui autrefois avait fait de vains efforts pour me convaincre de l'immortalité. Je suis venue à vous en grand deuil, deuil du devoir méconnu, je vous ai suppliés de demander grâce pour une suicidée. Oh ! merci de la pensée de pitié que vous m'avez accordée. Ainsi que l'ami soulage la peine qu'on laisse tomber dans son cœur, ainsi votre charité pour une malheureuse lui a redonné du courage. Je reviens au grand jour, repentante et résignée ; je recommencerai sur la Terre une existence dont les mérites rachèteront l'erreur que j'ai commise en m'ôtant la vie, cette vie qui devait me faire grandir en remplissant une mission sur la Terre, Lâche que j'étais ! J'ai déserté mon poste ! Je croyais que nulle douleur n'était pire que la mienne !...

Je reviendrai plus forte ! Je réparerai, oui je réparerai ! »

Emma E.

DEUXIEME CAS :

Louis et la piqueuse de Bottines

Suicide par amour

Depuis plusieurs mois, Louis G. faisait la cour à Victorine R. avec laquelle il devait se marier prochainement, puisque les bans étaient en cours de publication. Les choses en étaient à ce point, ils se considéraient comme définitivement unis et par mesure d'économie, Louis venait chaque jour prendre ses repas chez Victorine.

Le mercredi précédant leur mariage, Louis étant venu, comme à l'ordinaire, souper chez Victorine, une contestation survint à

propos d'une futilité ; on s'obstina de part et d'autre et les choses en vinrent au point que Louis quitta la table et partit en jurant de ne plus revenir.

Le lendemain pourtant, il revint, tout penaud, demander pardon : la nuit porte conseil, on le sait ; mais Victorine, préjugant peut-être, d'après la scène de la veille, ce qui pourrait survenir quand il ne serait plus temps de se dédire, refusa de se réconcilier, et, protestations, larmes, désespoir, rien ne put la fléchir. Avant-hier au soir, cependant, comme plusieurs jours s'étaient écoulés depuis celui de la brouille, espérant que sa bien-aimée serait plus traitable, il voulut tenter une dernière démarche : il arrive donc et frappe de façon à se faire connaître, mais on refuse de lui ouvrir ; alors nouvelles supplications de la part du pauvre évincé, nouvelles protestations à travers la porte, mais rien ne put toucher l'implacable Victorine. «Adieu donc, méchante ! s'écrie enfin le pauvre garçon. Adieu pour toujours ! Tâche de rencontrer un mari qui t'aime autant que moi !»

En même temps, Victorine entend une sorte de gémissement étouffé, puis comme le bruit d'un corps qui tombe en glissant le long de sa porte, et tout rentre dans le silence ; alors elle s'imagine que Louis s'est installé sur le seuil pour attendre sa première sortie, mais elle se promet bien de ne pas mettre le pied dehors tant qu'il sera là.

Il y avait à peine un quart d'heure que ceci avait eu lieu, lorsqu'un locataire qui passait sur le palier, pousse une exclamation et demande du secours. Aussitôt les voisins arrivent, et Victorine, ayant également ouvert sa porte, jette un cri d'horreur en apercevant, étendu sur le carreau, Louis pâle et inanimé. Chacun s'empresse de lui porter secours, on s'enquiert d'un médecin, mais on s'aperçoit bientôt que tout est inutile et qu'il a cessé de vivre. Le malheureux jeune homme s'était planté un

tranchet dans la région du cœur et le fer était resté dans la plaie.

Ce fait a suggéré la pensée d'adresser à un Esprit quelques questions sur ses conséquences morales. Les voici, ainsi que les réponses qui nous ont été données dans la séance d'août 1853 :

❖ Question 1 : *La jeune fille, cause involontaire de la mort de son amant, en a-t-elle la responsabilité ?*

Réponse : Oui, car elle ne l'aimait pas.

❖ Question 2 : *Pour prévenir ce malheur, devait-elle l'épouser malgré sa répugnance ?*

Réponse : Elle cherchait une occasion pour se séparer de lui ; elle a fait au commencement de sa liaison ce qu'elle aurait fait plus tard.

❖ Question 3 : *Ainsi sa culpabilité consiste à avoir entretenu chez lui des sentiments qu'elle ne partageait pas, sentiments qui ont été la cause de la mort du jeune homme ?*

Réponse : Oui, c'est cela.

❖ Question 4 : *Sa responsabilité, dans ce cas, doit être proportionnée à sa faute ; elle ne doit pas être aussi grande que si elle eût provoqué volontairement la mort ?*

Réponse : Cela saute aux yeux.

❖ Question 5 : *Le suicide de Louis trouve-t-il une excuse dans l'égarement où l'a plongé l'obstination de Victorine ?*

Réponse : Oui, car son suicide, qui provient de l'amour, est moins criminel aux yeux de Dieu que le suicide de l'homme qui veut s'affranchir de la vie par un motif de lâcheté.

Observations :

En disant que ce suicide est moins criminel aux yeux de Dieu, cela signifie évidemment qu'il y a criminalité, quoique moins grande. La faute consiste dans la faiblesse qu'il n'a pas su vaincre. C'était sans doute une épreuve sous laquelle il a succombé ; or, les Esprits nous apprennent que le mérite consiste à lutter victorieusement contre les épreuves de toutes sortes qui sont l'essence même de notre vie terrestre.

L'Esprit de Louis s'étant à nouveau présenté, on lui adressa les questions suivantes :

- ❖ Question 1 : *Que penses-tu de l'action que tu as commise ?*

Réponse : Victorine est une ingrate ; j'ai eu tort de me tuer pour elle, car elle ne le méritait pas.

- ❖ Question 2 : *Elle ne t'aimait donc pas ?*

Réponse : Non, elle l'a cru d'abord, elle se faisait illusion ; la scène que je lui ai faite lui a ouvert les yeux, alors elle a été contente de ce prétexte pour se débarrasser de moi.

- ❖ Question 3 : *Et toi, tu l'aimais sincèrement ?*

Réponse : J'avais de la passion pour elle, voilà tout, je crois ; si je l'avais aimée d'un amour pur, je n'aurais pas voulu lui faire de la peine.

- ❖ Question 4 : *Si elle avait su que tu voulais réellement te tuer, aurait-elle persisté dans son refus ?*

Réponse : Je ne sais ; je ne crois pas, car elle n'est pas méchante ; mais elle aurait été malheureuse ; il vaut mieux encore pour que cela se soit passé ainsi.

- ❖ Question 5 : *En arrivant à sa porte, avais-tu l'intention de te tuer en cas de refus ?*

Réponse : Non, je n'y pensais pas ; je ne croyais pas qu'elle serait si obstinée ; ce n'est que quand j'ai vu son obstination qu'alors un vertige m'a pris.

- ❖ Question 6 : *Tu sembles ne regretter ton suicide que parce que Victorine ne le méritait pas ; est-ce le seul sentiment que tu éprouves ?*

Réponse : En ce moment oui ; je suis encore tout troublé ; il me semble être à sa porte ; mais je sens autre chose que je ne puis définir.

- ❖ Question 7 : *Le comprendras-tu plus tard ?*

Réponse : Oui, quand je serai débrouillé... C'est mal ce que j'ai fait ; j'aurai dû la laisser tranquille... J'ai été faible et j'en porte la peine... Voyez-vous, la passion aveugle l'homme et lui fait faire bien des sottises. Il les comprend quand il n'est plus temps.

- ❖ Question 8 : *Tu dis que tu en portes la peine ; de quelle peine souffres-tu ?*

Réponse : J'ai eu tort d'abrégé ma vie ; je ne le devais pas, je devais tout supporter plutôt que d'en finir avant le temps ; et puis je suis malheureux ; je souffre ; c'est toujours elle qui me fait souffrir ; il me semble être encore là, à sa porte : l'ingrate ! Ne m'en parlez plus ; je ne veux plus y penser ; cela me fait trop mal. Adieu.

Observations :

Beaucoup de récents suicidés ont beaucoup de mal à se débarrasser des idées obsédantes qui ont engendré leur acte. Il faut beaucoup de temps avant qu'ils surmontent leur passion et leur désir de vengeance. C'est le travail des Esprits-guides et des médiums qui dans les groupes sérieux aident ces malheureux à se débarrasser de leurs idées fixes et à comprendre où se trouvent les meilleures conditions pour évoluer et effacer les fautes du passé en choisissant une incarnation nouvelle ; incarnation où ils pourront résister à ces passions qui les ont fait autrefois chuter et s'éloigner de la spiritualité.

TROISIEME CAS :

C.M.B. homme instruit et intelligent, cadre supérieur dans une grande entreprise internationale était tombé dans un tel état de santé qu'il lui était impossible de se livrer à aucun travail. Le découragement s'empara de lui et il se suicida en 1960.

Un de ses amis, René, qui fréquentait un centre de l'Union Spirite Française et Francophone souhaitait mentalement qu'un jour il puisse savoir quel était son état dans l'au-delà. Il lui fut répondu au cours d'une séance qui eut lieu le 5 mai 1977 : «Il n'est pas encore temps de le déranger.»

Mais le 20 septembre 1980 sans qu'il soit demandé quoi que ce soit le concernant, on annonçait, par l'intermédiaire d'un médium du groupe, que l'Esprit C.M.B. était présent, qu'il allait essayer de communiquer avec le groupe.

Le médium M.C., incorporé dit : «Je souffre ! On m'a permis de venir vous parler, mon ami René est là. C'est un grand soulagement pour moi. Je me sens seul depuis si longtemps. Personne ne s'occupe

de moi, seul dans mon coin comme un chien galeux. J'ai senti néanmoins les bonnes pensées de René, cela fait tant de bien dans mon état. J'ai été bien coupable assurément, mais je ne méritais pas que tout le monde s'éloigne de moi comme d'un pestiféré. On enviait ma place, les jeunes loups n'attendaient que je disparaisse, et je n'avais plus la force de les mater et de les remettre à leur place.

Enfin, que la volonté de Dieu soit faite ! Je l'ai offensé. Je suis toujours lié à mon corps. Je le vois en putréfaction. C'est horrible, combien de temps cela durera-t-il grand Dieu ! Vous êtes bons de vous intéresser à moi, vous seuls l'avez fait. Merci donc du fond, du cœur, ne m'abandonnez pas, je vous en supplie. Continuez à prier pour moi, cela me fait du bien et m'aide à supporter mon supplice. A bientôt peut-être.»

Observations :

Il peut paraître étrange aux personnes peu averties des questions spirites que les décédés n'aient pas toujours conscience du changement d'état intervenu après la séparation de l'âme et du corps. Le fait est connu depuis que le Spiritisme et la médiumnité ont permis d'étudier les conditions de la vie d'outre-tombe.

Après la mort physique, l'esprit et notamment lorsqu'il s'agit d'un suicide, se trouve plongé dans un état de trouble ayant une certaine analogie avec l'état du sommeil naturel.

L'étude du sommeil nous fournit quelques points de comparaison. Lorsque le corps se repose, le cerveau poursuit son activité créant une vie factice. En rêve, l'être participe à des événements incohérents, illogiques, sans qu'il ait conscience de la fiction. Si le sommeil n'est pas interrompu, le déroulement se poursuit sans fin.

Ceci donne une idée très approximative de ce qui se passe après la mort, L'esprit crée une vie fictive comme dans le sommeil. Il croit vivre physiquement. Ses pensées, ses penchants, les sentiments nourris au cours de l'existence, les réminiscences des actes accomplis font naître en lui des images ou des scènes apparemment réelles. Il poursuit pendant des années, parfois des siècles, le simulacre de ses occupations humaines. Les suicidés sont les plus attachés aux images dernières de leur existence. Les impressions sont variées à l'infini suivant la valeur morale des âmes.

QUATRIEME CAS :

Le Boulanger inhumain.

La Revue Spirite du 23 janvier 1882 signale le fait suivant survenu à Grefled (Prusse rhénane).

Une pauvre veuve, mère de trois enfants, entre dans la boutique d'un boulanger et le prie instamment de lui faire crédit d'un pain. Le boulanger refuse. La veuve réduit sa demande à un demi-pain et enfin à une livre de pain seulement, pour ses enfants affamés. Le boulanger refuse encore, quitte la place et entre dans l'arrière-boutique ; la femme, croyant n'être pas vue, s'empare d'un pain et s'en va. Mais le vol, immédiatement découvert, est dénoncé à la police.

Un agent se rend chez la veuve et la surprend qui coupait des morceaux de pain à ses enfants. Elle ne nie pas le vol, mais s'excuse sur la nécessité. L'agent de police, tout en blâmant la dureté du boulanger, insiste pour qu'elle le suive au bureau du commissaire.

La veuve demande seulement quelques instants pour changer de robe. Elle entre dans la chambre à coucher mais elle y reste assez longtemps pour que l'agent, perdant patience, se décide à ouvrir la porte : la malheureuse était par terre, inondée de sang. Avec le même couteau qui venait de couper le pain à ses enfants, elle avait mis fin à ses jours.

Cette histoire ayant été lue à la séance du 14 février 1882 à la Société Spirite Parisienne créée par Allan Kardec, on avait proposé aux guides spirituels de nous dire ce qu'ils pensaient de cette malheureuse. A la surprise générale, c'est elle-même qui vint se manifester spontanément par la communication suivante :

«Dieu a été bon pour moi, pauvre égarée, et je viens vous remercier pour la sympathie que vous avez bien voulu me témoigner. Hélas ! devant la misère et la faim de mes pauvres enfants, je me suis oubliée et j'ai failli. Alors je me suis dit : puisque tu es impuissante à nourrir tes enfants et que le boulanger refuse le pain à ceux qui ne peuvent le payer ; puisque tu n'as ni argent, ni travail, meurs ! parce que lorsque tu ne seras plus là, on leur viendra en aide. En effet, aujourd'hui la charité publique a adopté ces pauvres orphelins. Dieu m'a pardonné, car il a vu ma raison chanceler et mon désespoir affreux.

J'ai été la victime innocente d'une société mal réglée, trop mal réglée. Ah ! remerciez Dieu de vous avoir fait naître dans cette belle contrée de France où la charité va chercher et soulager les misères.

Priez pour moi afin que je puisse bientôt réparer la faute que j'ai commise, non par lâcheté, mais par amour maternel. Que vos Esprits protecteurs sont bons ! Ils me consolent, me fortifient, m'encouragent en me disant que mon sacrifice n'a pas été désagréable à Dieu qui préside aux destinées humaines.»

La pauvre Mary

Observations :

Nous sommes en présence d'un cas exceptionnel cité en début de cette partie complétée traitant du suicide. Il s'agit d'un suicide commis par manque de raison, dans un état d'inconscience. La victime dit elle-même qu'elle a perdu sa raison dans le court instant où elle a commis son acte. En fait, cette malheureuse femme est une victime de notre monde, de ses lois et de notre société.

Dieu juge les âmes, mais il juge aussi les temps et les circonstances ; il juge les choses forcées et le désespoir ; il juge le fond et non la forme. Cette malheureuse est morte non par crime contre elle-même mais par pudeur, par crainte de la honte ; c'est que là où la justice humaine est inexorable, juge et condamne les faits matériels, la justice divine constate le fond du cœur et l'état de la conscience.

Ce sacrifice de soi devrait être utile non pour les tribunaux, mais pour l'avancement des humains, afin de découvrir des choses cachées que l'humain, habitué au courant de la vie, néglige et atténue par son manque de sensibilité et de connaissance spirituelle.

Cette femme est bénie de Dieu parce qu'elle a été malheureuse, et l'homme qui lui a refusé le pain devra par des épreuves pénibles apprendre la charité. O Dieu ! quand donc tous tes dons seront-ils reconnus et mis en pratique ?

Aux yeux de ta justice, celui qui a refusé le pain devra s'en repentir, car Christ a dit : «Celui qui donne du pain à son prochain le donne à moi-même».

«En toutes choses, Dieu nous donne de sublimes leçons. Profitez-en, à vous qui, réunis pour les recevoir, en comprenez la valeur»,

disait dans un message un Esprit de Lumière et il ajoutait : «Qu'elles vous rendent meilleurs et vous donnent l'esprit de charité, d'humilité, d'abnégation et de justice.»

REPONSES DES ESPRITS :

Extraites du livre « L'heure des révélations » du médium Jeanne Laval.

❖ Question : *Qui détermine notre destinée?*

Réponse : Votre destinée est votre œuvre comme elle est l'œuvre de chacun. Nul ne doit garder la responsabilité d'un déroulement prévu et accepté comme conséquence de fautes, d'égoïsme, d'erreurs.

Notre rôle est simplement de vous aider dans l'acceptation de la peine, de vous entourer d'amour, d'éclairer vos fronts, de bercer vos cœurs sur nos cœurs et de répandre notre protection sur vos âmes meurtries. Ainsi votre souffrance ne sera pas stérile. L'Amour, vainqueur de l'égoïsme, attire les êtres au sommet. Laissez l'ami baiser le front et diriger la main. Laissez l'invisible se pencher sur vous. Laissez votre cœur s'appuyer à l'aile fraternelle et consolatrice. (Esprit Symbole)

❖ Question : *Quand l'être prend-il connaissance de ce que sera sa destinée?*

Réponse : La destinée de chacun est réglée avant l'incarnation : l'esprit qui va s'incarner est mis en présence de ses vies passées et de ses fautes. On le livre à ses réflexions ; il voit quelle incarnation il doit choisir ; des résolutions s'inscrivent dans son périsprit, c'est un film qui doit nécessairement se dérouler dans l'existence choisie. L'incarné ne s'en souvient pas, il ne sait plus qu'il doit

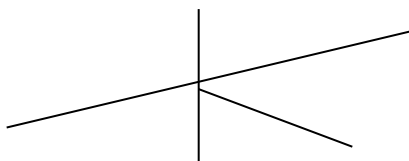
souffrir et ce qu'il doit souffrir. Peu d'entre vous en ont la réminiscence. Supporter, c'est faire preuve d'évolution et dites-vous que vous avez laissé là-haut des frères qui n'ont rien oublié et qui vous aident de tout leur pouvoir. Ils ne peuvent malheureusement dépasser certaines limites ; d'ailleurs votre souffrance est à la fois heureuse et nécessaire : nécessaire puisque inévitable, heureuse puisqu'elle fait évoluer.

❖ Question : *L'être peut-il changer le cours du destin ?*

Réponse : Toute existence est réglée par le destin et est commandée par les existences antérieures. Rien n'est possible contre le destin. Il est inutile de regimber : tout ce qui est réglé d'avance s'accomplira. L'enchaînement des phénomènes est rigoureux. (Esprit Lueur)

❖ Question : *Comment est assurée l'exécution des arrêts du destin en ce qui nous concerne ?*

Réponse : Par la loi des répercussions : votre vie actuelle A commande votre vie suivante B. Elle agit comme un rayon parti de A qui, frappant la ligne XY, frappe ensuite le point B... Une vie est ce que les vies antérieures l'ont faite.



(la réponse a été donnée avec le schéma ci-dessus. Esprit Justice)

❖ Question : *Dans les cas d'arrêts brusques du destin, y a-t-il des exécuteurs ?*

Réponse : Les événements s'enchaînent, se commandent, sont préparées depuis

longtemps. L'enchaînement rigoureux rend leur exécution inévitable. Quand une chute mortelle se produit, les événements sont préparés depuis 20, 30 ans et plus mais vous ne pouvez pas comprendre. (Esprit Devoir)

❖ Question : *Si nous étions plus intelligents, pourrions-nous, par l'examen attentif de nos qualités et de nos défauts, reconstituer les grandes lignes de nos existences passées ?*

Réponse : L'intelligence n'a rien à faire dans ce domaine. Ce travail dont vous parlez vous est interdit et vos vies sont ce qu'elles doivent être. (Esprit Devoir)

❖ Question : *Est-ce en vertu d'une interdiction de principe que nous ne pouvons pas savoir quels personnages nous avons été autrefois, ou bien y a-t-il des accommodements ?*

Réponse : Croyez-vous que si la providence avait voulu que vous le sachiez, elle ne vous en aurait pas donné le moyen ?... Vous devez tout ignorer. (Esprit papillon noir)

❖ Question : *Que signifie cette parole du Christ : «Laissez les morts ensevelir les morts» ?*

Réponse : Le Christ n'a pas prononcé cette parole ; ce sont les évangélistes qui la lui attribuent. Les morts sont les désincarnés qui aident non pas à ensevelir les morts qui se désincarnent, mais à les accoucher à leur nouvelle existence. Personne ne meurt seul : on est toujours entouré de frères de l'au-delà. (Esprit Symbole)

❖ Question : *Satan existe-t-il ?*

Réponse : Satan n'existe pas. Il n'y a que des mauvais Esprits, des Esprits insuffisamment évolués, des désincarnés vicieux, passionnés, violents ou grossiers qui vivent très près de la Terre et ne sont

pas encore disposés à accepter les grandes pensées, qui se ventent d'anciennes injures faites, qui ne renoncent pas aux passions de la Terre. Ils ne font que retarder leur évolution, car celle-ci est une loi nécessaire et les bons Esprits travaillent dans ce sens. (Esprit Justice)

❖ Question : *Qu'est-ce que l'enfer ?*

Réponse : L'enfer, c'est le remords. (Esprit Jean)

Nous n'avons pas d'autre juge, pas d'autre bourreau au-delà de la tombe que notre propre conscience. Dégagée des entraves terrestres, elle acquiert un degré d'acuité difficile à comprendre pour nous. Trop souvent assoupie durant la vie, elle se réveille à la mort et sa voix s'élève. Elle évoque les souvenirs du passé ; dépouillés de toute illusion, ils lui apparaissent sous leur véritable jour, une cause de regrets. La connaissance de soi-même est la seule punition et la seule récompense de l'homme. L'harmonie est partout, dans la marche solennelle des mondes, comme dans celle des destinées.

Léon Denis

« Le problème de l'être et de la destinée »

Du courage des combattants, du sang des batailles, des sacrifices de tous les peuples lèvera une moisson spirituelle, si des âmes, conscientes du but, tournent leur regard vers l'Esprit...

Comédie sociale du XIXème siècle». C'est la première statistique établie dans laquelle l'auteur signale ceci :

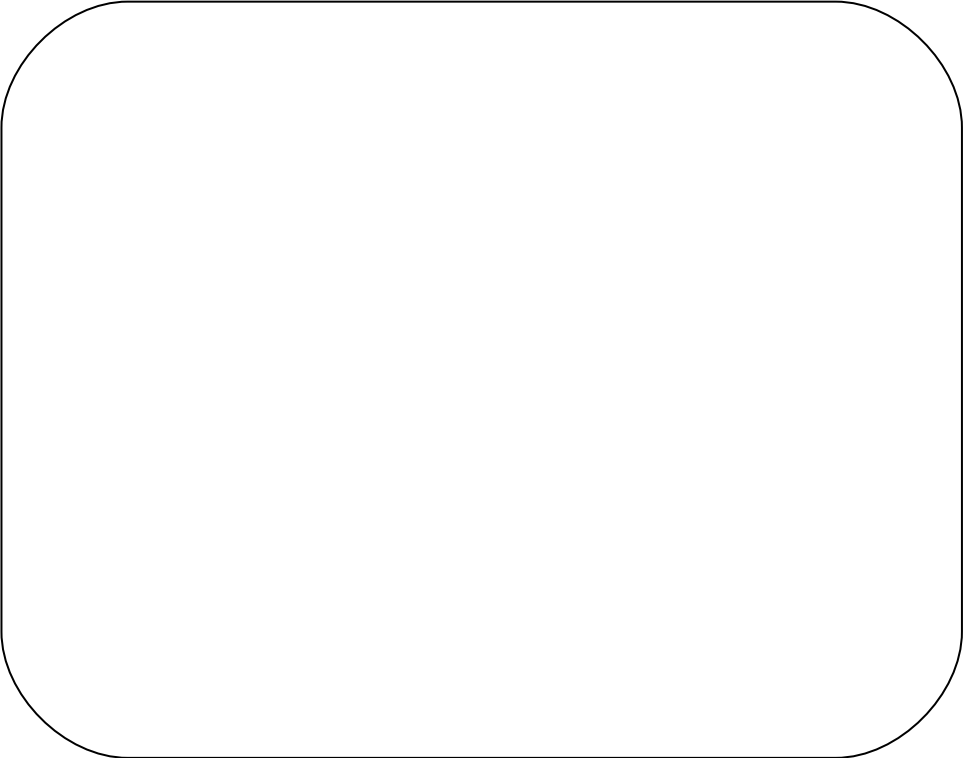
«On a calculé que depuis le commencement du siècle le nombre de suicides en France ne s'élève pas à moins de 300 000 ; et cette évaluation est peut-être en deçà de la vérité, car la statistique en fournit des résultats complets qu'à partir de l'année 1836. De 1836 à 1852, c'est-à-dire dans une période de 17 ans, il y a eu 52 126 suicides, soit en moyenne 3066 par année. En 1858, on a compte 3903 suicides, dont 853 femmes et 3050 hommes ; enfin, suivant la dernière statistique que nous ayons eue dans le cours de l'année 1859, 3899 personnes se sont suicidées, à savoir 3057 hommes et 842 femmes.»

En 1987, comparativement aux autres cas de décès, le suicide engendre autant de morts que le cancer du sein : 8 871 décès. D'après un rapport établi en 1971 par le Dr Favreau, on a décompté 14 200 suicides en France. L'institut National d'Etudes démographiques (I.N.E.D.) observe en 1981 une nette remontée des suicides. Néanmoins, l'association internationale pour prévention du suicide estime que le suicide est certainement sous déclaré. Les statistiques, en conséquence, n'en offrent pas un tableau exact. Une mise en évidence s'est révélée comme étant des équivalences suicidaires dans l'usage abusif des drogues et en particulier d'hypnotiques.

On admet que chaque jour 3 jeunes se suicident en France. Le nombre de tentatives est estimé à 40 000 par an chez les 15-24 ans. Les récidives ont lieu une fois sur trois.

En 1989 on comptait sur 828 suicides répertoriés 646 garçons et 180 filles ; dans ces chiffres n'entrent pas en compte les suicides non déclarés et qui sont estimés à 6 %. Tous ces suicides nous interpellent comme des appels au secours car chaque année, ce sont 13 000 de nos frères qui se donnent la mort.

Dès 1888, Monsieur B. Gatineau fait paraître un livre sous le titre : «La

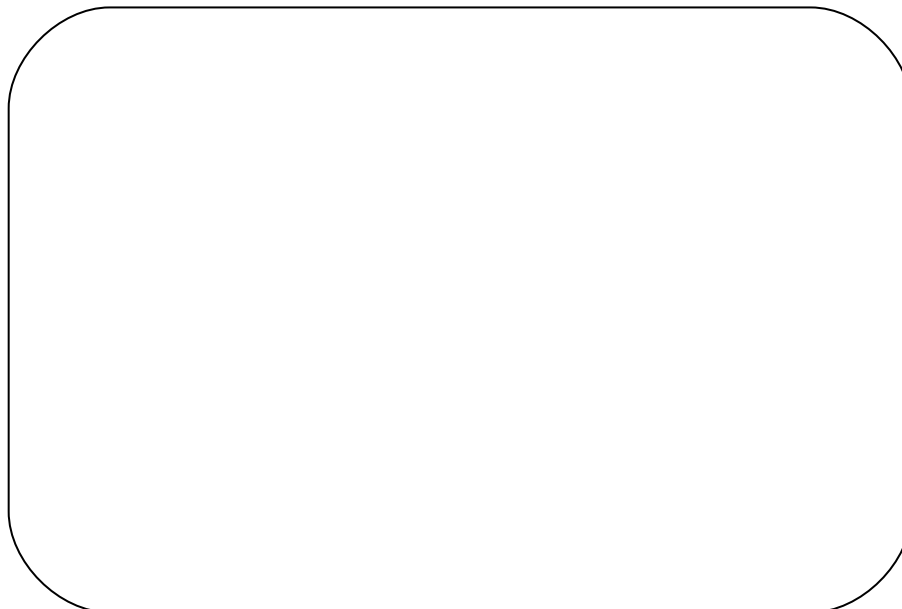


Les 15-24 ans se suicident aujourd'hui 3 fois plus qu'en 1960. Entre 1969 et 1985, les suicides d'adolescents ont triplé ; environ 900 jeunes se donnent la mort chaque année. On estime à environ 150 000 ces tentatives de suicide, tous âges confondus. Les personnes de moins de 35 ans représentant 40 % de la population, réalisent 65 % des tentatives. Les adolescents et les jeunes adultes sont les plus nombreux.

Au point où en sont les choses, le suicide n'est plus un fait isolé ou accidentel, il est devenu un mal social qui s'accroît régulièrement, va en croissant dans notre seul pays et suit une progression constante. Cela n'est pas dû à une cause fortuite ; il y en a une nécessairement radicale, absolument comme quand on voit un grand nombre de personnes mourir de la même maladie et qui doit appeler l'attention de la science et la sollicitude de l'autorité. En pareil cas, on se borne généralement à constater le genre de mort et le mode employé pour se la donner, tandis qu'on néglige l'élément le plus essentiel, le seul qui puisse mettre sur la voie du remède : le motif déterminant de chaque suicide. On pourrait arriver à constater la cause prédominante mais, à moins de

circonstances bien caractérisées, on trouve plus simple et plus expéditif d'en surcharger la classe des déprimés et des maniaques.

Il y a incontestablement des suicides accomplis en dehors de l'emprise de la raison, comme ceux par exemple qui ont lieu dans la folie, dans l'ivresse, mais à côté, se trouve la catégorie beaucoup plus nombreuse des suicidés volontaires, accomplis avec préméditation et en pleine connaissance de cause. Certaines personnes pensent que le suicidé n'est jamais complètement dans son bon sens, c'est une erreur. Il est assez rationnel, en effet, de penser que l'instinct de conservation étant dans la nature, et que telle est la raison pour laquelle on voit souvent cet instinct l'emporter au dernier moment sur la volonté de mourir, d'où l'on conclut que, pour accomplir cet acte, il faut n'avoir plus de tête à soi. Cela concerne en fait très peu de suicidés qui sont pris à cet instant d'une sorte de vertige et succombent à un premier moment d'exaltation. Si l'instinct de conservation l'emporte, ce qui équivaut pour nous à une connaissance subconsciente de l'immortalité, ils sont comme dégrisés et se rattachent à la vie ; mais il est évident aussi que certains se tuent de sang-froid et



avec réflexion et la preuve en est dans les précautions calculées qu'ils prennent dans l'ordre raisonné qu'ils mettent à leurs affaires, ce qui n'est pas le caractère de la folie.

Nous pouvons observer un trait caractéristique du suicide, c'est que les actes de cette nature accomplis dans les endroits complètement isolés ou inhabités sont rares ; l'homme perdu dans les déserts ou sur l'océan mourra de privations, mais ne se suicidera pas, alors même qu'il n'espère aucun secours. Celui qui veut volontairement quitter la vie profite bien du moment où il est seul pour n'être pas arrêté dans son dessein, mais il le fait de préférence dans les centres de population, où son corps a tout au moins quelque chance d'être retrouvé. Tel se jettera du haut d'un monument au centre d'une ville, qui ne le ferait pas du haut d'une falaise où toute trace de lui serait perdue ; tel autre se pendra au bois de Vincennes, qui n'irait pas le faire dans une forêt où personne ne passe. Le suicidé veut bien n'être pas empêché, mais il désire que l'on sache tôt ou tard qu'il s'est suicidé ; il lui semble que ce souvenir des hommes le rattache au monde qu'il a voulu quitter, tant il est vrai que l'idée du néant absolu a quelque chose de plus effrayant que la mort elle-même.

Voici un curieux exemple signalé dans les annales spirites :

Vers 1815 un riche anglais, étant allé visiter la fameuse chute du Rhin en fut tellement enthousiasmé qu'il retourna en Angleterre mettre de l'ordre dans ses affaires, puis revint quelques mois après se précipiter dans le gouffre. C'est incontestablement un acte d'originalité, mais nous doutons fort qu'il eût été de même se jeter dans le Niagara si personne n'eût dû le savoir ; une singularité de caractère a causé l'acte, mais la pensée qu'on allait parler de lui a déterminé le choix du lieu et le moment. Si son corps ne devait pas être retrouvé, sa mémoire du moins ne périssait pas. Voilà où va parfois se loger l'orgueil et la vanité.

Les cas les plus nombreux de suicide sont déterminés par les revers de fortune, le chômage, les déceptions, les ambiances de travail, les problèmes existentiels, les chagrins de toute nature, sans omettre les échecs scolaires.

Il y a dans les statistiques officielles des difficultés pour approfondir les différents motifs de suicide. Le suicide n'est généralement pas un acte de folie mais de désespoir. On voit les motivations dans notre société prétendue moderne où l'alcool, la drogue, les vices étalés à l'envi donnent aux esprits fragiles un mal de vivre, un dégoût indéfinissable de

l'existence. Ce qui est certain, c'est que tous ceux qui se suicident ne recourent à cette extrémité que parce que, à tort ou à raison, ils ne sont pas contents. Ce qu'il faut déplorer, c'est la facilité avec laquelle des hommes cèdent à ce fatal entraînement; c'est là surtout ce qui doit appeler l'attention et ce qui, à notre avis, est parfaitement remédiable.

Certains commentateurs médiatiques se demandent s'il y a lâcheté ou courage dans le suicide : il y a incontestablement lâcheté à faiblir devant les épreuves de la vie, mais il y a courage à braver les douleurs et les angoisses de la mort. Ces deux points nous paraissent renfermer tout le problème du suicide.

Quelque poignantes que soient les étreintes de la mort, l'homme les affronte et les supporte s'il y est excité par l'exemple ; c'est l'histoire du conscrit qui, seul, reculerait devant le feu, tandis qu'il est stimulé en voyant les autres y marcher sans crainte. Il en est de même pour le suicide ; la vue de ceux qui s'affranchissent par ce moyen des ennuis et des dégoûts de la vie fait dire que ce moment est bientôt passé ; ceux que la crainte de la souffrance aurait retenus se disent que puisque tant de gens font ainsi, on peut bien faire comme eux ; qu'il vaut encore mieux souffrir quelques minutes que souffrir pendant des années. C'est en ce sens seulement que le suicide est contagieux ; la contagion n'est ni dans les fluides ni dans les attractions, elle est dans l'exemple qui familiarise avec l'idée de la mort et aura l'emploi des moyens pour se la donner. Cela est si vrai que lorsqu'un suicide a lieu d'une certaine manière, il n'est pas rare d'en voir plusieurs du même genre se succéder. Exemple : le suicide par le gaz ou les barbituriques.

Allan Kardec fait mention dans la Revue Spirite d'une guérite dans laquelle quatorze militaires se pendirent successivement en peu de temps. Le moyen était là sous les

yeux ; il paraissait commode, et pour peu que ces hommes eussent quelque velléité d'en finir avec la vie, ils en profitaient ; la vue même pouvait en faire naître l'idée. Le fait ayant été rapporté à Napoléon, il ordonna de brûler la guérite fatale ; le moyen n'étant plus là sous les yeux, le mal s'arrêta.

La publicité morbide donnée aux suicides produit sur les masses l'effet de la guérite ; elle excite, elle encourage, elle familiarise avec l'idée, elle la provoque même. Il en est de même de ceux des crimes à l'aide desquels on pique la curiosité publique ; ils produisent, par l'exemple, une véritable contagion morale ; ils n'ont jamais arrêté un criminel, tandis qu'ils en ont développé plus d'un. (voir additif A à la fin du fascicule)

Examinons le suicide à un autre point de vue. Nous disons que, quels qu'en soient les motifs particuliers, il a toujours pour cause un mécontentement ; or, celui qui est certain de n'être malheureux qu'un jour et d'être mieux les jours suivants prend aisément patience, il ne désespère que s'il ne voit pas de terme à ses souffrances. Qu'est-ce donc que la vie humaine par rapport à l'éternité, pour qui croit que tout finit en lui avec la vie ; s'il est accablé par le chagrin et l'infortune, il n'y voit de terme que dans la mort, n'espérant rien, il trouve tout naturel, très logique même, d'abréger ses souffrances par le suicide.

L'incrédulité, le simple doute sur l'avenir, l'athéisme, les idées matérialistes, les vices dans leurs formes les plus pervers, la drogue, la perversion sexuelle, tous les débordements des passions, sont les plus grands excitants au suicide. Et quand on voit des hommes de science ou des philosophes à la mode s'appuyer sur l'autorité de leur savoir pour s'efforcer de prouver à leurs auditeurs ou à leurs lecteurs qu'ils n'ont rien à attendre après la mort, n'est-ce pas les amener à cette conclusion que s'ils sont malheureux, ils n'ont rien de mieux à faire que de se tuer ?

Que pourraient-ils leur dire pour les en détourner ? Quelle compensation peuvent-ils leur offrir ? Quelle espérance peuvent-ils leur donner ? Rien d'autre que le néant. D'où il faut conclure que si le néant est le remède héroïque, la seule perspective, mieux vaut y tomber tout de suite que plus tard et souffrir ainsi moins longtemps. La propagation et le culte des idées matérialistes est donc le poison qui inocule chez un grand nombre la pensée du suicide, et ceux qui s'en font les apôtres auront à assumer une terrible responsabilité.

A cela on objectera sans doute que tous les suicidés ne sont pas matérialistes, puisqu'il y a des personnes qui se tuent pour aller plus vite dans l'éternité, et d'autres pour rejoindre plus tôt ceux qu'elles ont aimés. Cela est vrai, mais c'est incontestablement un très petit nombre, ce dont on se convaincrerait si l'on avait une statistique consciencieusement faite des causes intimes de tous ces suicides. Quoi qu'il en soit, si les personnes qui cèdent à cette pensée croient à la vie future, il est évident qu'elles s'en font une idée tout à fait fausse et la manière dont on la présente en général n'est guère propre à donner une idée plus juste. Le Spiritisme vient non seulement confirmer la croyance en la vie future, mais il prouve par les faits les plus patents qu'il soit possible d'avoir : le témoignage de ceux mêmes qui y sont, il fait plus, il nous la montre sous des couleurs si rationnelles, si logiques, que le raisonnement vient à l'appui de la foi. Le doute n'étant plus permis, l'aspect de la vie change, l'importance de ses heurts diminue en raison de la certitude que l'on acquiert d'un avenir plus prospère. Pour le croyant, la vie se prolonge indéfiniment au-delà de la tombe. De là, la patience et la résignation qui détournent tout naturellement de la pensée du suicide. De là, en un mot, **le courage moral**.

CINQUIEME CAS :

Le suicide d'un athée

M. J.-B. D. était un homme instruit, mais imbu au dernier degré des idées matérialistes, ne croyant ni à Dieu, ni à son âme. Il a été évoqué deux ans après sa mort, à la Société de Paris, sur la demande de l'un de ses parents.

- ❖ Question : *Nous sommes priés de vous appeler de la part de vos parents qui désirent connaître votre sort : veuillez nous dire si notre évocation vous est agréable ou pénible ?*

Réponse : Pénible ! Je souffre ! je suis réprouvé.

- ❖ Question : Votre mort a-t-elle été volontaire ?

Réponse : Oui.

L'Esprit écrit avec une extrême difficulté ; l'écriture est très grosse, irrégulière, convulsive et presque illisible. A son début, il montre de la colère, casse le crayon et déchire le papier. Le président de séance lui dit :

« Soyez plus calme : nous prierons tous Dieu pour vous. »

Réponse : Je suis forcé de croire en Dieu.

- ❖ Question : *Quel motif a pu vous porter à vous détruire ?*

Réponse : Ennui de la vie sans espérance.

Observations :

On constate ici le résultat de la philosophie de l'athée qui ouvre toutes grandes les portes de la vie sans espoir ; on veut donc ainsi échapper à tout prix au malheur. Avec le Spiritisme l'avenir se déroule et l'espérance naît. Le

suicide n'a donc plus d'objet. Bien plus, on reconnaît que, par ce moyen, on n'échappe à un mal que pour retomber dans un autre qui est cent fois pire. Voilà pourquoi le Spiritisme a déjà arraché tant de victimes à la mort volontaire. Ont-ils donc tort, et sont-ils des rêveurs ceux qui en recherchent avant tout le but moral et philosophique. Bien coupables sont ceux qui s'efforcent d'accréditer par des sophismes, au nom de la raison, cette idée désespérante, source de tant de maux et de crimes, que tout finit avec la vie ! Ils seront responsables, non seulement de leurs propres erreurs, mais de tous les maux dont ils auront été la cause.

❖ Question : *Vous avez voulu échapper aux vicissitudes de la vie, y avez-vous gagné quelque chose ? Etes-vous plus heureux maintenant ?*

Réponse : Pourquoi le néant n'existe-t-il pas ?

❖ Question : *Veuillez être assez bon pour nous écrire votre situation le mieux que vous pourrez.*

Réponse : Je souffre d'être obligé de croire tout ce que je niais. Mon âme est comme un brasier ; elle est tourmentée horriblement.

❖ Question : *D'où vous venaient les idées matérialistes que vous aviez de ton vivant ?*

Réponse : Dans une autre existence, j'avais été très méchant, mon esprit était condamné à souffrir les tourments du doute pendant ma vie ; aussi me suis-je tué.

Observations :

Il y a ici tout un ordre d'idées. On se demande souvent comment il peut y avoir des matérialistes puisque ayant déjà passé par le monde spirite, ils devraient en avoir l'intuition. Or, c'est précisément cette intuition qui est refusée comme châtiment à certains Esprits qui ont conservé leur orgueil et ne se sont pas repentis de leurs fautes. La Terre, il ne faut pas l'oublier, est un lieu d'expiation. Voilà pourquoi elle renferme tant de mauvais Esprits incarnés.

❖ Question : *Quand vous vous êtes noyé, que pensiez-vous qu'il adviendrait de vous ? Quelles réflexions avez-vous faites à ce moment-là ?*

Réponse : Aucune, c'était le néant pour moi. J'ai vu après que n'ayant pas subi toute ma condamnation, j'allais encore bien souffrir.

❖ Question : *Maintenant, êtes-vous bien convaincu de l'existence de Dieu, de l'âme et de la vie future ?*

Réponse : Hélas ! Je ne suis que trop tourmenté pour cela !

❖ Question : *Avez-vous revu votre frère ?*

Réponse : Oh ! Non.

❖ Question : *Pourquoi cela ?*

Réponse : Pourquoi réunir nos tourments ? On s'exile dans le malheur, on se réunit dans le bonheur ; hélas !

❖ Question : *Seriez-vous bien aise de revoir votre frère que nous pourrions appeler là, à côté de vous ?*

Réponse : Non, non, je suis trop bas.

❖ Question : *Pourquoi ne voulez-vous pas que nous l'appelions ?*

Réponse : C'est qu'il n'est pas heureux, lui non plus.

❖ Question : Vous redoutez sa vue ; cela ne pourrait que vous faire du bien ?

Réponse : Non ; plus tard.

❖ Question : *Désirez-vous faire dire quelque chose à vos parents ?*

Réponse : Qu'on prie pour moi.

❖ Question : *Il paraît que, dans la société que vous fréquentez, quelques personnes partageaient les opinions que vous aviez de votre vivant ? Auriez-vous quelque chose à leur dire à ce sujet ?*

Réponse : Ah ! les malheureux ! Puissent-ils croire à une autre vie ! C'est ce que je peux leur souhaiter de plus heureux. S'ils pouvaient comprendre ma triste position, cela les ferait bien réfléchir. Puisse le tableau de mes souffrances leur être une utile leçon et les persuader qu'une autre vie existe, où l'on expie ses fautes, son incrédulité ! Que croyez-vous que souffre l'Esprit qui, pendant toute une existence, s'est persuadé que rien n'existe après lui, qu'il a raison contre tous quand tout à coup il se trouve en face de l'éclatante vérité, il est anéanti, il est humilié. A cela vient se joindre le remords d'avoir si longtemps oublié l'existence d'un Dieu si bon, si indulgent. Mon état est insupportable. Je ne trouve ni calme, ni repos. L'orgueil s'empare tellement notre pauvre esprit qu'il l'enveloppe tout entier, et il lui faut encore bien du temps pour se défaire de ce vêtement fatal. Ce n'est que la prière de mes frères qui peut m'aider à m'en débarrasser.

❖ Question : *Voulez-vous parler de vos frères incarnés ou désincarnés ?*

Réponse : Des uns et des autres.

Le Spiritisme a encore un autre résultat positif, et c'est peut-être le plus déterminant. Les religions disent bien que se suicider est une faute grave, dont on est puni, mais comment ? Par des flammes éternelles auxquelles on ne croit plus ou par une punition que personne n'explique car au-delà de la mort, les religions ne veulent plus rien savoir. Le Spiritisme nous montre au contraire les suicidés eux-mêmes venant rendre compte de leur état malheureux, mais avec cette différence que les peines varient selon les circonstances aggravantes ou atténuantes, ce qui est plus conforme à la justice de Dieu ; qu'au lieu d'être uniformes, elles sont la conséquence si naturelle de la cause qui a provoqué la faute, qu'on ne peut s'empêcher d'y voir une souveraine justice équitablement distributive. Parmi les suicidés, il en est dont la souffrance, pour n'être que temporaire au lieu d'être éternelle, n'en est pas moins terrible et de nature à donner à réfléchir à quiconque serait tenté de partir d'ici avant l'échéance fixée.

Le spirite a donc pour contrepois à la pensée du suicide plusieurs motifs : la certitude d'une vie future dans laquelle il sait qu'il sera d'autant plus heureux qu'il aura été plus courageux, plus résigné sur la Terre ; la certitude qu'en abrégant sa vie il arrive juste à un résultat autre que celui qu'il espérait atteindre ; qu'il s'affranchit d'un mal pour en avoir un pire, plus long et plus terrible ; qu'il ne reverra pas dans l'autre monde les objets de ses affections qu'il voulait aller rejoindre, d'où la conséquence que le suicide va à l'encontre de ses espoirs. Aussi, le nombre de suicides empêchés par le Spiritisme est-il considérable et l'on peut en conclure que lorsque tout le monde sera spirite, il n'y aura plus de suicides conscients, et cela arrivera plus tôt qu'on ne croit. En comparant donc les résultats des doctrines matérialiste et spirite au seul point de vue

du suicide, on trouve que la logique de l'une y conduit, tandis que la logique de l'autre en détourne, ce qui est confirmé par l'expérience.

Par ce moyen, dira-t-on, détruisez-vous les névroses caractéristiques des états dépressifs ou d'anxiété qui acheminent vers tant de suicides, par cet insurmontable dégoût de la vie que rien ne semble justifier ? Distinguer les causes physiologiques des causes purement morales, ce serait déjà beaucoup. Les premières sont à proprement parler du ressort de la médecine à laquelle nous pourrions les abandonner en lui disant : nous guérissons ce qui nous regarde, pourquoi ne guérissez-vous pas ce qui est de votre compétence ? Cependant nous n'hésitons pas à répondre affirmativement à la question.

Certaines affections organiques sont évidemment entretenues et mêmes provoquées par les dispositions morales et psychiques. Le dégoût de la vie est le plus souvent le fruit de la satiété. L'homme qui a usé de tout, ne voyant rien au-delà est dans la position de l'ivrogne qui, ayant vidé sa bouteille et n'y trouvant plus rien, la brise. Les abus et les excès de toutes sortes amènent forcément un affaiblissement et un trouble dans les fonctions vitales. De là, une foule de maladies dont la source est inconnue, que l'on croit causatives tandis qu'elles ne sont que consécutives. De là aussi un sentiment de langueur et de découragement. Que manque-t-il à ces dépressifs pour combattre les idées mélancoliques ? Un but à la vie, un mobile à leur activité. Quel but peuvent-ils avoir s'ils ne croient à rien ? Le spirite fait plus que de croire à l'avenir : il sait, non par les yeux de la foi mais par les exemples qu'il a devant lui, que la vie future, à laquelle il ne peut échapper, est heureuse ou malheureuse, selon l'emploi qu'il a fait de la vie corporelle, que le bonheur est proportionné au bien que l'on a fait. Or, certain de vivre après la mort, et de vivre bien plus longtemps que sur la

Terre, il est tout naturel de songer à y être le plus heureux possible ; certain en outre d'y être malheureux s'il ne fait rien de bien, ou même si, ne faisant point de mal, il ne fait rien du tout, il comprend la nécessité de l'occupation qui est le plus solide rempart contre les névroses ou dépressions. Avec la certitude de l'avenir, il a un but ; avec le doute, il n'en a point. L'ennui le gagne et «il en finit avec la vie», selon son expression, parce qu'il n'attend plus rien. Qu'on nous permette une comparaison, mais qui ne manque pas d'analogie : un homme a passé une heure au spectacle, s'il croit que tout est fini, il se lève et s'en va ; mais s'il sait qu'on doit jouer encore quelque chose de mieux et de plus long que ce qu'il a vu, il restera, fut-il à la plus mauvaise place, l'attente du mieux triomphera chez lui de la fatigue.

Les causes qui conduisent au suicide produisent aussi la folie. Le remède de l'un est aussi le remède de l'autre. Malheureusement, tant que la psychiatrie traditionnelle ne tiendra compte que de l'élément matériel, elle se privera de toutes les lumières que lui apporterait l'élément spirituel qui joue un rôle si actif dans un grand nombre d'affections.

Le Spiritisme nous révèle en outre la cause première du suicide et seul, il pouvait le faire. Les tribulations de la vie sont à la fois des expiations pour les fautes des existences passées et des épreuves pour l'avenir. L'Esprit lui-même les choisit en vue de son avancement, mais il peut se produire qu'une fois à l'œuvre, il trouve la charge trop lourde et recule devant son accomplissement. C'est alors qu'il a recours au suicide, ce qui le retarde dans son évolution. Il arrive encore qu'un Esprit s'est suicidé dans une précédente incarnation et que, comme expiation, il lui est imposé d'avoir dans sa nouvelle existence, à lutter contre la tendance au suicide. S'il sort vainqueur, il avance. S'il succombe, il lui faudra recommencer une vie peut-être plus pénible encore que la

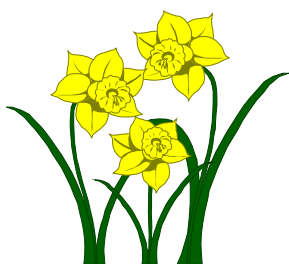
précédente et il devra lutter ainsi jusqu'à ce qu'il ait triomphé car toute récompense dans l'autre vie est le fruit d'une victoire et qui dit victoire, dit lutte. Le Spiritisme puise donc dans la certitude, comme le disait Allan Kardec, qu'il a de cet état de choses, une force de persévérance qu'aucune autre philosophie ne saurait donner.

EXTRAIT DU LIVRE

«SPIRITUALISME VERS LA LUMIERE» de Louis Serré

Réincarnation, le suicide p.111

«On pourrait en dire long sur l'intoxication des Esprits par le spectacle et les récits de violences et de mauvaises mœurs. A l'avance, les informateurs responsables attaquent les plus timides réactions contre ce déballage ; ils se défendent au nom de la liberté de la presse ; ils proclament : le public est majeur, feignant d'ignorer la



sensibilité de certains esprits ; au contraire,

ils prétendent administrer une sorte de préventif, ce qui pourrait être vrai pour une minorité d'individus dont la tendance floue s'orienterait plus volontiers dans le bon sens, mais qui constitue un risque grave pour beaucoup d'êtres faibles. »

Voici quelques extraits de poème dictés
par L'Esprit Symbole à Jeanne Laval,
médium psychographe,
dans « L'heure des révélations » :

*Qu'ai-je fait, O mon Dieu ! Le suicide coupable Qui
devait apaiser ma soif insatiable
M'a précipité dans le noir... Où suis-je ? Qu'ai-je
fait ? Je glisse dans le sombre...
Autour de moi tout fuit, tout disparaît, tout sombre,
Je ne vois que mon désespoir...*

*Qu'ai-je fait, O mon Dieu ! Pourquoi ne pas attendre
Le jour fixé par vous, pour sonder et comprendre
Votre mystérieux dessein.
Je n'étais qu'insensé, je suis devenu sâche...
Car, par orgueil, j'ai fui, j'ai déserté ma tâche...
Voulant échapper au Destin.*

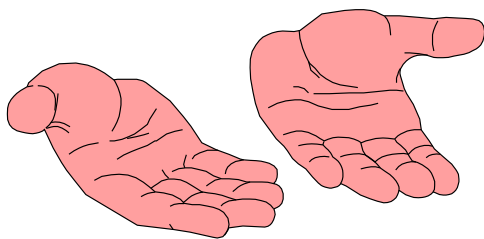
Nous voulons attirer l'attention sur un suicide dont le rapport fait à la radio indiquait que la jeune victime croyait à la réincarnation et faisait entendre que cette croyance constituait un élément de la funeste détermination. Certaines croyances ayant la réincarnation pour base, ont provoqué des aberrations dans l'interprétation à donner à cette loi ; nous avons connu les volontaires japonais des avions suicides, ou kamikazes, à qui il était promis un avenir supérieur dans l'au-delà grâce à cette manifestation de courage au profit de la patrie.

Nous aussi nous professons la réalité de la réincarnation, mais nous nous élevons avec force contre le suicide, Nous devons répandre autour de nous les recommandations les plus pressantes contre un geste irrémédiable.

Toutes les communications spirites concordent pour signaler le sort déplorable

des suicidés. Nous conseillons à nos amis qui possèdent l'œuvre de Symbole de se reporter aux questions 226 et 231 du livre «Vie-Mort : effrayants synonymes» dont nous donnons quelques extraits du poème ci-dessous.

Le suicide est un crime contre soi-même ; c'est l'arrêt volontaire d'une impulsion de vie qui se brise brutalement et dont les conséquences sont désastreuses sur l'être dynamique ou Esprit que nous sommes. Cependant, chaque suicide procède de circonstances et de causes particulières et, si nous condamnons le suicide, nous devons bien nous garder de juger les suicidés, mais au contraire leur apporter toute notre aide : par la pensée, la méditation et la prière.



Additif A

L'œuvre de Goethe parue en 1774 : «Les souffrances du jeune Werther» a incité des jeunes gens à se donner la mort, habillés comme Werther d'un frac bleu et d'une culotte jaune. Les souffrances du jeune Werther agissent comme par une sorte de sollicitation émotive selon certains auteurs comme Antoine Blondin. Le XIXème siècle a vu les suicides augmenter. S'agit-il de facteurs sociaux ou des conséquences ces changements de société, résultat de l'ère industrielle ?

Nous pensons qu'il serait plus intéressant de regarder plutôt les facteurs culturels et moraux. N'a-t-on pas vu dans le dernier quart de siècle des clubs de suicidaires s'installer en Grande Bretagne et aux U.S.A.

La loi du 31 décembre 1987 définit la provocation au suicide comme un délit et rend passible de peines correctionnelles ceux qui auront été coupables de provocation ou auront contribué à toutes sortes de propagandes procurant les moyens de se donner la mort, Il s'agit ici d'une publicité en faveur de produits ou d'objets à utiliser comme moyens de se donner la mort. Ainsi, le livre «Suicide, mode d'emploi» qu'on a trouvé au chevet de plusieurs suicidés a été, à juste titre, interdit.

Penseur ! Prends en pitié ce malheureux qui passe,

C'est un pauvre esprit aux abois. . .

Il trouble ton repos mais apaise son âme,

Il n'a plus de soleil à la magique flamme,

Aux suaves et purs rayons. . .

Viens éclairer la nuit de l'esprit solitaire

Par le baume sacré qu'apporte la prière,

« Sésame des Rédemptions ». . .

Oh, plaignez-les, amis, ces êtres qui dans l'ombre

Né voient de l'au-delà que la nuit et le sombre !

Que vos pensées sur eux daignent s'appesantir

Et mettent dans leur cœur la joie du repentir.

Ah ! Si vous connaissiez les souffrances terribles

Qui broient tous ces esprits sous une étreinte horrible,

Comme sans hésiter, vous baisseriez les yeux

Voulant qu'une pensée descende jusqu'à eux !

Comme une aumône, amis, donnez donc la lumière

A ceux qu'écrase encore la hideuse matière

Donnez votre pitié à tous ces malheureux

Qui ne savent plus rien de la terre et des cieux !

Et leur esprit, poussé par d'invisibles ailes,

Se retrouvant enfin sur la route éternelle,

Loyeux, reconnaissant, saura se souvenir

De tous ceux qui firent un heureux d'un martyr. . .

Sois à jamais béni, toi qui dans ma détresse

Laissa tomber, un jour, la divine caresse

D'un amour rayonnant et pur. . .

Puissé-je m'échapper noblement de l'abîme

Et te rendre, à ton tour, le baiser magnanime

Qui devait m'ouvrir l'azur. . .

Béni soit à jamais cet oubli tutélaire

Qui permet, mon Dieu, de cacher à mon frère

Mes longs regrets et mes remords. . .

Puissé-je, en retrouvant le doute et son carresse,

Échapper, cette fois à ce suicide atroce :

« La plus effrayante des morts. . . »

